

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 3 juillet 2023, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - Rémi Beaudoin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Claude Goulet

Est absent:

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.
Mme Renée Mathieu, dir. gén. et greffière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

23-088

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Claude Goulet

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2023

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires de juin 2023

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Politique salariale du SSI Haute-Beauce - avenant no 4

8.2 - Acquisition d'un camion incendie de type autopompe-citerne neuf

9 - TRANSPORT

9.1 - Engagement de crédits Voirie

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Engagement de crédits: panneau contrôle et ordinateur à l'eau potable

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

11.1 - Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux des modifications dans le cadre du déploiement dynamique de la desserte ambulancière du secteur Haute-Beauce

11.2 - Autorisation de cueillette de dons pour le Centre de pédiatrie social Beauce- Sartigan

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Engagement de crédits: "roll-up" pour exposition

14 - VARIA

14.1 - Rang des Fortier

14.2 - Camps de jour

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

23-089

3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

23-090

4.1 - Dépenses et salaires de juin 2023

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale :196 574.48\$ plus 23 346,66\$ en salaires pour la période 6.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de la part de l'assistance concernant l'avenir de la balle molle, de l'aréna, de la Fête de la pêche.

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

23-091

8.1 - Politique salariale du SSI Haute-Beauce - avenant no 4

ATTENDU QUE suite à la recommandation du comité incendie, il y a lieu d'inscrire un taux à la politique salariale sous le titre préventionniste en formation;

Il est proposé par: Claude Goulet

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE l'avenant no 4 soit adopté tel que déposé;

ADOPTÉE

23-092

8.2 - Acquisition d'un camion incendie de type autopompe-citerne neuf

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres, le service incendie Haute-Beauce a reçu une proposition de la firme Arsenal;

ATTENDU QUE le directeur incendie recommande cette acquisition qui répond à nos besoins;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Claude Goulet

D'accepter la soumission de l'Arsenal au montant de 709 958\$ plus taxes;

QUE cette acquisition soit faite conformément au protocole d'entente;

QUE la municipalité gestionnaire ou la Régie en voie d'accréditation, procède au financement par crédit-bail;

QUE la municipalité de Courcelles accepte de payer, selon les pourcentages de partage d'acquisition de matériel roulant, les frais encourus pour l'acquisition du camion (emprunt, intérêts, taxes), tel qu'inscrit au protocole.

ADOPTÉE

9 - TRANSPORT

23-093

9.1 - Engagement de crédits Voirie

Il est proposé par: Claude Goulet
Et appuyé par: Rémi Beaudoin
QU'une dépense de 10 000\$ soit autorisée pour carburant et de 50 000\$ de matériel pour la réfection du 4e rang.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

23-094

10.1 - Engagement de crédits: panneau contrôle et ordinateur à l'eau potable

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour nos équipements à l'usine d'eau potable;
ATTENDU QU'un suivi est nécessaire sur le réseau de distribution afin de détecter d'éventuelles fuites;
Il est proposé par: Rémi Beaudoin
Et appuyé par: Gino Giroux
QU'une dépense de 34 605\$ plus taxes, soit autorisée pour l'achat d'items au panneau de contrôle de l'usine d'eau potable, le tout tel que l'offre déposée par Automatisation JRT sur la proposition du 9 juin 2023.
QU'une dépense de 3 990\$ plus taxes, soit autorisée pour 2 suivis de détection de fuites sur le réseau d'aqueduc, le tout tel que l'offre présentée par la firme Aqua Data en date du 26 juin 2023.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

23-095

11.1 - Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux des modifications dans le cadre du déploiement dynamique de la desserte ambulancière du secteur Haute-Beauce

CONSIDÉRANT qu'une rencontre s'est tenu le 16 mai dernier concernant l'analyse des conversions d'horaires de faction pour l'ambulance de La Guadeloupe;
CONSIDÉRANT que les maires ainsi que les conseils municipaux des municipalités concernés ont été interpellés à plusieurs reprises concernant l'augmentation du temps de réponse des appels d'urgence en soirée et durant la nuit lorsque le mobile 21 (ambulance de La Guadeloupe) a complété son quart de travail;
CONSIDÉRANT que le temps de réponse des ambulances peut avoir des conséquences importantes sur la santé des citoyens;
CONSIDÉRANT que les municipalités concernées sont ou seront desservis par des services de premiers répondants locaux, mais que les conseils municipaux ne souhaitent pas ajouter de pression supplémentaire sur les premiers répondants des différentes municipalités;
CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre de discussion et de concertation, l'ensemble des municipalités concernées soit les municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce, La Guadeloupe, Saint-Évariste-de-Forsyth, Saint-Hilaire-de-Dorset, Courcelles et Saint-Honoré-de-Shenley ont convenu d'un commun accord de cibler le territoire de la municipalité de Saint-Éphrem de Beauce comme étant un lieu central de notre secteur de couverture ambulancière.

En conséquence,
Il est proposé par: Diane Rancourt
Appuyé par: Gino Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:
QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles demande au gouvernement du Québec d'intervenir via le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, afin de modifier le mode de déploiement dynamique pour la couverture ambulancière de soir et de nuit dans le secteur Haute-Beauce, pour les municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce, La Guadeloupe, Saint-Évariste-de-Forsyth, Saint-Hilaire-de-Dorset, Courcelles et Saint-Honoré-de-Shenley afin d'affecter un véhicule ambulancier sur le territoire de la municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce pour améliorer le temps de réponse pour les résidents de ce secteur.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à M. Richard Ouellet, Conseiller cadre à la sécurité civile et préhospitalier d'urgence ainsi qu'à M. Patrick Simard, président-directeur général (PDG) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE

23-096

11.2 - Autorisation de cueillette de dons pour le Centre de pédiatrie social Beauce- Sartigan

ATTENDU l'importance d'avoir un Centre de pédiatrie sociale communautaire (CPSC) en Beauce-Sartigan;
ATTENDU QU'une cueillette de dons est prévue à la grandeur du territoire desservi par la polyvalente Bélanger;
Il est proposé par: Claude Goulet
Et appuyé par: Patrick St-Pierre
QUE la municipalité de Courcelles, autorise une cueillette de dons sur son territoire.

ADOPTÉE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS & CULTURE

23-097

13.1 - Engagement de crédits: "roll-up" pour exposition

Il est proposé par: Patrick St-Pierre
Et appuyé par: Gino Giroux
QU'une dépense de 380\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat d'un "roll-up" pour expositions, une dépense de 3 000\$ pour l'achat des objets antiques dans la salle de farine, le tout tel que les inventaires fournis par MM Toupin et Rousseau, de 250\$ pour une photo d'époque à la maison Tardif et de 7 000\$ au comité de Loisirs pour le camp de jour.

ADOPTÉE

14 - VARIA

23-098

14.1 - Rang des Fortier

23-099

14.2 - Camps de jour

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Rémi Beaudoin
Et appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 00h00.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./greffière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./greffière